

# Vers un modèle de financement à l'activité pour le champ des SSR

Paris, 9 juin 2009

# Les objectifs d'une T2A dans le champ SSR (1/2)

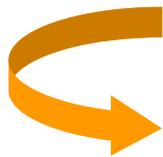
- ◆ **Accompagner une organisation de l'offre de soins SSR adaptée aux besoins, en prenant notamment en compte :**
  - L'augmentation des besoins liés au vieillissement de la population ;
  - Le développement des maladies chroniques et du handicap.



- ◆ **Soutenir l'évolution de l'offre de soins SSR et sa restructuration le cas échéant pour :**
  - Inscrire les SSR dans une démarche de « cursus patient » ...
  - ... sans rupture entre le court séjour d'une part, le long séjour « sanitaire » et le médico-social d'autre part.

## Les objectifs d'une T2A dans le champ SSR (2/2)

- ◆ **Mettre en place un système d'allocation de ressources plus équitable en fonction de :**
  - **L' intensité des soins ;**
  - **La nature et la durée de la prise en charge.**



- ◆ **... et en lien avec les textes portant sur les autorisations et les conditions de fonctionnement des activités SSR :**
  - **Décrets du 17 avril 2008.**

## Les contraintes à prendre en compte

- ◆ Diversité des activités dans le champ SSR (→ lien avec les décrets d'autorisation – cohérence d'articulation ) ;
- ◆ Diversité des typologies d'établissements (maisons de repos, établissements de réadaptation lourde avec appareillage, etc...) ;
- ◆ Prise en compte d'éléments structurels spécialisés différents d'un établissement à l'autre ;
- ◆ Importante disparité des durées de séjour ;
- ◆ Absence de modèle éprouvé à l'étranger.

## Le modèle cible (2012)

- ◆ Une structure du modèle cible SSR proche du modèle MCO car composée de 4 compartiments :
  - « Activité » avec 2 hypothèses :
    - \* Modèle de modulation type IVA ;
    - \* Modèle de tarifs = classification type MCO ;
  - « MIGAC » (éventuellement « MERRI ») ;
  - « Financements complémentaires » Medicaments - dialyse ;
  - « Plateaux Techniques Spécialisés ».

# Travaux liés au compartiment MIG

## Compartiment MIG

- ◆ **Etudier la réalité et les montants déclarés des missions du même type que celles du champ MCO :**
  - Exemple : la précarité ;
  - Etc...
  
- ◆ **Identifier les missions spécifiques au champ SSR**
  - Travaux d'analyse sur les RTC 2006-2007

# Travaux liés au compartiment Molécules Onéreuses

## Compartiment Molécules Onéreuses

- ◆ **Etudier les dépenses en molécules particulièrement onéreuses des établissements « dépendants » :**
  - « Habilitation » des établissements en chimiothérapie ;
  - Activité de neurologie lourde ;
  - Etc...
  
- ◆ **Rappel : 2 enquêtes lancées en 2006 et 2007.**
  
- ◆ **Objectif 2009 : Liste à établir par audit et dires d'experts.**
  
- ◆ **Objectif 2009-2010 : Etude à mener sur la base de cette liste.**

# Travaux liés au compartiment Plateaux Techniques Spécialisés

## Compartiment Plateaux Techniques Spécialisés

- ◆ **Compte-tenu de la dispersion des activités de SSR :**
  - Etudier la qualité de la prise en compte des plateaux techniques très spécialisés dans le modèle ;
  - Décider s'il est nécessaire de créer des financements spécifiques (en marge du financement des soins qui sera retenu).
  
- ◆ **Rappel : 2 enquêtes menées en 2008**  
→ Résultats insuffisants.
  
- ◆ **Objectif : Relance d'une enquête complémentaire en 2009 (2<sup>ème</sup> semestre)**  
→ Validation / Ajustement des données 2008 par les établissements et les ARH :
  - \* Données d'activité uniquement (exclusion des données financières).

# D'un nécessaire modèle intermédiaire (2009) au modèle cible (2012)

## Mise en place d'un modèle intermédiaire en 2009

- ◆ **Modèle intermédiaire basé sur un indicateur de valorisation de l'activité (IVA).**
- ◆ **Secteur ex-DG : modulation DAF limitée à 2% de la totalité de la base.**
- ◆ **Secteur ex-OQN : modulation limitée à 0,5% des mesures nouvelles.**



## Modèle cible 2012 : Compartiment "Activité"

- ◆ **Modèle selon 2 hypothèses :**
  - Modulation type IVA affinée ;
  - Classification type MCO (tarifs).
- ◆ **Prise en compte de l'intensité des soins (par séquences) :**
  - Mise en place de plans de soins à l'admission du patient (détermination d'un objectif cible), avec une évaluation en fin de séjour.
- ◆ **Financement spécifique ajustable pour les séjours de très longues durées concernant certaines pathologies lourdes :**
  - Scléroses en plaques, maladies neurodégénératives, grands brûlés, etc.